

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 9 août 2022 et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Gilles Patry, M. Pierre Laramée, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Jeannot Émond était absent mais avait motivé son absence.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2022-08-R6021 Ouverture de la séance ordinaire du 9 août 2022

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2022-08-R6022 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2022
4. Période de questions

Administration générale

- 100.1 Albatros – Demande de don
- 100.2 CCMVG – Tournoi de golf 24 août 2022
- 100.3 Marche du rein à Maniwaki – Demande de don

Conseil municipal

- 110.1 Demande à la Ville de Maniwaki – Chemin Montcerf (Nom)

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payés, à payer et salaires au 31 juillet 2022

Sécurité publique

- 200.1 Lettre- Non reconduction entente 9-1-1 et répartition secondaire incendies
- 200.2 Centre d'appel CAUCA – Entente de service répartition téléphonique 9-1-1
- 200.3 Centre d'appel CAUCA - Entente de service de répartition secondaire incendies

- 200.4 Changement de centre de réponse 911 et service incendie –
Demande à Bell
200.5 Agence 911 – Modification pour versement de la taxe 911 sur
les services téléphoniques

Voirie

- 300.1 Travaux chemin Montcerf
300.2 Travaux programme TECQ

Environnement

Aménagement et urbanisme

- 600.1 Demande d'ajout d'usage – Bâtiment intergénérationnelle

Loisirs, Culture et bibliothèque

Correspondance officielle reçues

Varia

- 800.1 Virée sur la montée Leclair

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2022-08-R6023 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 19 juillet 2022

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question

2022-08-R6024 Don à Albatros

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire un don au montant de 100\$ à Albatros VG. Ce montant sera pris à même leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

2022-08-R6025 Tournoi de golf de la Chambre des Commerces

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de participer au tournoi de golf de la Chambre des commerces en faisant l'achat de 2 billets. Ces montants seront pris à même leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

2022-08-R6026 Don à la Fondation du rein de Maniwaki

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire un don au montant de 100\$ à la Fondation du rein pour la marche du rein de Maniwaki qui se tiendra le 11 septembre prochain à Maniwaki. Ce montant sera pris à même leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 1

Note au procès-verbal à l'effet qu'une lettre sera envoyée à la Mairesse de Maniwaki pour discuter du nom du chemin Montcerf dans la municipalité d'Egan-Sud.

2022-08-R6027 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 19-07-2022 au montant de	\$
Les dépenses à payer 31-07-2022 au montant de	17 211.44\$
Les salaires payés au 31-07-2022 au montant de	12 039.71\$

Adoptée.

ANNOTATION NO : 2

Note au procès-verbal à l'effet que la municipalité fera parvenir une lettre au Groupe CLR inc. leur indiquant la non reconduction des ententes de service de répartition téléphonique 9-1-1 et service de répartition secondaire incendies à partir du 31 décembre 2022.

2022-08-R6028 Centre d'appels CAUCA – entente de service de répartition téléphonique 911

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service de répartition téléphonique 911 avec le Groupe CLR vient à échéance le 31 décembre 2022 et qu'un avis écrit concernant la non-reconduction de ladite entente a été envoyé le 10 août 2022;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de conclure une nouvelle entente à cet effet avec le Centre d'appels CAUCA;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'entériner la non-reconduction de l'entente de service de répartition téléphonique 911 avec le Groupe CLR et ce, rétroactivement à la date de l'envoi de l'avis écrit;
- d'accepter de conclure une entente de service de répartition téléphonique 911 pour une période de 5 ans débutant le 1^{er} janvier

2023 et se terminant le 31 décembre 2027 avec le Centre d'appels CAUCA et;

- d'autoriser le maire et la directrice générales à signer tout document relatif à cette entente.

Adoptée.

2022-08-R6029 Centre d'appels CAUCA – entente de service de répartition secondaire incendies

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service de répartition secondaire incendies avec le Groupe CLR vient à échéance le 31 décembre 2022 et qu'un avis écrit concernant la non-reconduction de ladite entente a été envoyé le 10 août 2022;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de conclure une nouvelle entente à cet effet avec le Centre d'appels CAUCA;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'entériner la non-reconduction de l'entente de service de répartition secondaire incendies avec le Groupe CLR et ce, rétroactivement à la date de l'envoi de l'avis écrit;
- d'accepter de conclure une entente de service de répartition secondaire incendies pour une période de 5 ans débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2027 avec le Centre d'appels CAUCA et;
- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tout document relatif à cette entente.

Adoptée.

2022-08-R6030 Changement de centre de réponse 911 et service incendie – demande à Bell

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Egan-Sud désire effectuer un changement de Centre de réponse 911 et service incendie à compter du 13 décembre 2022 en passant de Groupe CLR à Centre d'appels CAUCA;

CONSIDÉRANT QU' afin de coordonner adéquatement ce changement, une demande doit être effectuée auprès de Bell qui est mandaté à cet effet par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- de demander à Bell d'effectuer le changement de Centre de réponse 911 et service incendie de la municipalité d'Egan-Sud de Groupe

CLR à Centre d'appels CAUCA et ce, à compter du 13 décembre prochain;

- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée.

2022-08-R6031 Agence 911 – modification pour versement de la taxe 911 sur les services téléphoniques

CONSIDÉRANT QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 911 du Québec créée conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale* doit faire remise de la taxe mensuelle imposée sur les services téléphoniques aux municipalités locales aux fins du financement de leur centre d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT QUE les services de réponse au 911 seront désormais assurés pour la municipalité d'Egan-Sud par un nouveau fournisseur à compter du 13 décembre 2022 et que la remise de la taxe est effectuée deux mois après qu'elle ait été imposée, l'ancien fournisseur devant toutefois être payé jusqu'à la date de cessation de services avec la taxe perçue pour cette période;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- de demander à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 911 du Québec de verser à compter du 1^{er} janvier 2023 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues à Centre d'appels CAUCA, dont le siège social est situé au 14200, boulevard Lacroix, C.P. 83, Saint-Georges (Québec) G5Y 5C4, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 30 jours au préalable de tout changement d'instructions, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité et au fournisseur de service des sommes ainsi versées, et ;
- d'autoriser l'Agence à faire remise de la taxe aux fournisseurs du service 911 (actuel et nouveau) conformément au préambule de la présente, pour le mois complet, avec le décalage de remise.
-

Adoptée.

2022-08-R6032 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h45.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière

